



COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL n°14

Réunion du :	Lundi 26 octobre 2026 17h30
Présidence :	Xavier MULLER
Présent(s) :	Alain BACHELET (vice-Président), Jean FORNACCIARI, (vice-Président) ; Sandra GARDELLA (Secrétaire) Jean MANICACCI, Thomas CIPRIANI, Sylvestre ANTONINI, Thomas VECCHIOLI, Ange BASTIANI, Loic CAPRETTI,
Excusé(s) :	Alain BACHELET (vice-Président), Jean FORNACCIARI, (vice-Président) ; Didier BARILI, Andria MURATI, Gabriel ADRIANI, René MANUELLI, Michel CATANI, Thomas CIPRIANI, Sylvestre ANTONINI
Absent(s) :	Néant
Assiste(nt) à la séance :	

COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS



1 . PROCÉDURE MODIFICATION HORAIRES ET JOURS DE RENCONTRES

COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS



GUIDE CLUBS

MODIFICATIONS HORAIRES ET JOURS RENCONTRES

Ce guide a pour objectif d'aider les clubs à savoir quand, comment et pour quelles raisons ils peuvent de leur initiative procéder à une demande de changement de jour ou d'heure d'une rencontre officielle.

1. UN CLUB PEUT-IL DEMANDER UNE MODIFICATION ?

Les règlements en vigueur précisent que les clubs peuvent faire une demande de modifications de jour et d'heure d'une rencontre, pour cela il y a des règles strictes à respecter :

- Seule la commission qui gère la compétition peut accorder une modification ;
- La rencontre ne peut être repoussée et doit se jouer au plus tard à la date fixée par la LCF (pour résumé : on peut avancer mais pas reculer) ;
- Le délai limite avant la date du match est fixé pour chaque épreuve (voir N°2), il ne sera plus possible, même en cas d'accord des deux clubs de modifier l'heure ou le jour après la date limite ;
- Dans la limite du raisonnable et en accord avec le secrétariat de la LCF, les clubs recevant peuvent organiser leur terrain de rattachement selon les disponibilités de ce dernier et ce au plus tard 10 jours francs avant la rencontre. Si la programmation est injustifiée, le secrétariat refusera la modification et il faudra faire une demande au club visiteur ;
- A l'exception du paragraphe précédent, le club demandeur doit obtenir l'accord du club adverse au plus tard dans le délai fixé pour chaque épreuve (voir N°2) ;
- La démarche de demande de modification ne sera acceptée que si elle est établie selon la procédure officielle présentée ci-après (voir N°3).

2. DELAI DE MODIFICATION SELON L'EPREUVE

La LCF a assoupli les délais de modifications de match pour cette saison 2026-2027, cependant les commissions seront plus strictes quant au respect des délais de réponse et n'accorderont plus d'exception.

Championnats ou coupes	Nombre de jours limite	
Chp R1, R2, R3, FUTSAL, U18, U16 R1	6	Délai de réponse (il ne s'agit pas de délai de demande).
Chp R4, U14, U16R2	5	
Chp U13	3	
Coupes de Corse, Coupe de France	5	Délai avant la nouvelle date de match.
Coupe Gambardella, challenge U18	5	

IMPORTANT

Toute demande n'ayant pas obtenu de réponse dans le délai fixé se verra obtenir un refus automatique de footclubs. Aucune dérogation ne sera possible.

3. PROCÉDURE VIA FOOTCLUBS

La FFF propose un tutoriel pour aider les clubs qui n'arrivent pas avec cette démarche : <https://demat-ul.fff.fr/demat/nouvelle-licence?token=255f10b2-fbd0-4c70-9f98-e8cb2c626cd4&o=06d621f0-742c-4345-ae94-fe19af8e9f0d>

Guide clubs modifications horaires rencontres



COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS

**2 . ABSENCE FMI****SÉNIOR R4 :**

FC SOTTA / SUD FC 2 Journée 2 du dimanche 4 octobre 2026.

La LCF n'ayant jamais été destinataire de la FMI (ni feuille de match papier) malgré 3 rappels, la CRC inflige la sanction réglementaire au FC SOTTA : **MATCH PERDU PAR PÉNALITÉ ET UNE AMENDE DE 250 EUROS.**

COUPE NATIONALE FUTSAL :

FUTSAL DI U FIUMORBU / USC CORTE tour 2 du samedi 24 octobre 2026.

La CRC rappelle que la **FMI EST OBLIGATOIRE** pour toute rencontre officielle. Si vous constater un dysfonctionnement le jour de la rencontre, merci de suivre la procédure et d'appeler le **numéro d'astreinte** sur le moment (07.80.90.31.72)

- Rappel : La feuille de match papier doit être utilisée seulement si la CRC vous en a donné l'accord.

Merci de bien respecter la procédure sous peine de sanction réglementaire.

3. CHAMPIONNAT FUTSAL U18

La CRC rappelle que les engagements pour le championnat FUTSAL U18 sont ouverts (Un mail a aussi été envoyé à chaque club).

La CRC prend la décision de **reporter** la J1 prévue le 31 octobre 2026.

Merci de répondre au plus vite à cet engagement.

4 . COUPE DE CORSE ET CHALLENGE U13

La CRC annonce que le tour 2 de la Coupe de Corse u13 et le tour 1 du challenge U13 auront lieu le *dimanche 22 novembre 2026* sur les sites d'ERBAJOLO (stade Dominique Ventimila) et de VOLPAJO.

- Les plannings seront publiés très prochainement.

***La date de cet événement a été modifiée et avancée d'une semaine (le week-end du 28/29 novembre à lieu l'Assemblée Générale de la LCF).**

Par conséquent, la J8 du criterium U13 prévue le 22 novembre 2026, est reportée dans son entièreté au dimanche 29 novembre 2026.

5 . MATCHS NON JOUÉS

SÉNIOR RÉGIONAL 2 :

AS GHISONACCIA PRUNELLI / ASC PIEVE DI LOTA Journée 5 du dimanche 25 octobre 2026 **Match non joué pour cause de terrain impraticable.**

SÉNIOR RÉGIONAL 4 :

ASC CALENZANA / FC BIGODE Journée 4 du dimanche 25 octobre 2026
Match non joué

6 . REPROGRAMMATION DES RENCONTRES

SÉNIOR RÉGIONAL 2 :

AS GHISONACCIA PRUNELLI / ASC PIEVE DI LOTA Journée 5 **sera refixée au dimanche 6 décembre 2026 ou au dimanche 3 janvier 2027*.**

**Suivant résultats en coupe de Corse.*

Match reprogrammé suite au match non joué du dimanche 25 octobre 2026

SÉNIOR RÉGIONAL 4 :

ASC CALENZANA / FC BIGODE Journée 4 **est refixée au mercredi 11 novembre 2026**

Match reprogrammé suite au match non joué du dimanche 25 octobre 2026

CRITERIUM U13 :

La Journée 8 du dimanche 22 novembre 2026 **est refixée dans son entièreté au dimanche 29 novembre 2026.**